

CONSEIL MUNICIPAL

du 09 décembre 2021

ABSENTS : M. BÉRÈCHE Vincent (pouvoir à M. JOREZ Jean-Pierre)
MME Fanny SAYER
M. Laurent CORBLIN
MME Pascale DELABRUYÈRE
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO
MME Laly BOUZALFANE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **APPROUVE** l'état d'assiette additif des coupes de l'année 2022 proposé et organisé par l'ONF pour des affouagistes préalablement inscrits en mairie. Les affouages axés sur la sécurisation de certains chemins forestiers débiteront à partir du 1^{er} mars 2022.
- ❖ **DÉCIDE d'attribuer** à l'unanimité, après un vote à bulletin secret, le marché à la société CITÉOS pour l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune pour un montant de 92 480.67 € HT. soit 110 976.80 € TTC.
- ❖ **DEMANDE** l'octroi d'une subvention au taux maximum de l'année 2022 auprès de :
 - L'État au titre de la DETR et du FIPD,
 - La Région Grand Est au titre du dispositif AIDE VIDÉOPROTECTION.
- ❖ **DÉCIDE d'octroyer** à un agent communal ayant pris sa retraite, un cadeau ou une gratification d'une valeur maximale de 1500 €.

Questions diverses :

- Le coût de l'opération « Haie champêtre » (fournitures et main-d'œuvre) près du multisport s'élève à 1 836.55 € TTC.
Après déduction de la subvention du PNR et de la récupération du FCTVA, il reste à charge pour la commune la somme de 488.94 € TTC.
- 3 nouveaux arbres vont être plantés au Printemps dans le but d'ombrager les tables de pique-nique.
- 300 visiteurs au marché de Noël sont venus découvrir les 13 exposants. Il est probable que le marché de Noël 2023 se déroule seulement le dimanche.

LE MAIRE, B. SAINTOT